

CD 08

La question du temps de travail, révélatrice de la nature du "dialogue social"

#CD08



Le 15 mai dernier, les 3 organisations syndicales étaient conviées à une réunion de « *dialogue social* » sur la question de la modification du Guide du Temps de Travail.

Une fois de plus : Exit le *dialogue social*, il ne s'agissait que d'une information avant passage en Comité Social Territorial le 4 juin.

Pour l'essentiel, hormis quelques ajustements concernant les autorisations spéciales d'absence ou les modalités d'alimentation du compte-épargne-temps : la modification qui nous a été annoncée consiste en ***la mise en place du pointage pour tous les agents de la collectivité*** (sauf les Directeurs et les Assistantes Familiales).

Concrètement, au 1 janvier 2025, les agents devront badger numériquement 4 fois/jours via leur PC individuel, ou via celui du service.

La Direction justifie la mise en place du contrôle automatisé du temps de travail par des obligations législatives (ordonnance 2022-408) de mars 2022 : il y a 2 ans !

Nous avons proposé lors de cette réunion, d'en profiter pour avoir une réflexion plus globale sur la Qualité de Vie au Travail et utiliser le temps de travail comme levier pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

Réponse : C'est un NON négatif ! Il est simplement prévu de faire quelques test cet automne pour paramétrier le logiciel.

La dernière version du Guide du Temps de Travail à plus de 15 ans, en particulier la définition des cycles de travail (36h – 39h), les plages variables, les bornes horaires, les cycles particuliers (agents des routes, des collèges)...

En 15 ans, les organisations des services, les techniques de travail, le contenu même du travail, les évolutions technologiques et le développement du télétravail ont considérablement changé et nécessiteraient de réfléchir plus loin qu'une simple pointeuse. **Comme innovation managériale, on a vu mieux !**

Devant ce énième refus de dialogue (Rifseep, réorganisations de service...) et non-réponse à nos demandes (management de la DIRE), nous avons décidé de ne pas siéger en CST.

